

La gestion du contrat de travail

DESCRIPTION :

- Le contrat de travail est au cœur de la relation professionnelle. Afin d'éviter des situations de blocage et de contentieux, il est nécessaire d'identifier le contrat le mieux adapté, le faire évoluer au gré des besoins organisationnels de l'entreprise, mais également de connaître la réglementation applicables et les évolutions jurisprudentielles.

DURÉE : 2 Jours - 14h.

PRÉ-REQUIS : Aucun.

OBJECTIFS :

- Déterminer le contrat de travail adapté aux besoins de l'entreprise
- Choisir les clauses du contrat de travail
- Déterminer les conditions de modification du contrat de travail
- Connaître les modalités de suivi et de rupture du contrat de travail

PUBLIC : Assistant(e)s des services du personnel et toute personne ayant la responsabilité de la gestion du contrat de travail.

ACCESSIBILITÉ :

- L'accessibilité au centre de formation ACKWARE, permet aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer. L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).

ANIMATION : PRESENTIEL OU CLASSES À DISTANCE

CLASSES À DISTANCE :

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Skype, Zoom etc...un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant.
- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les classes à distance sont organisées en Inter-Entreprises comme en Intra-Entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support pédagogique

SUIVI ET EVALUATION

- Evaluation de la formation par les participants et remise d'une certification ou d'une attestation de fin de formation à chaque apprenant.



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION



La gestion du contrat de travail

Préambule

- Comprendre la hiérarchie des textes en droit social : le code du travail, la jurisprudence, les conventions collectives, les directives européennes, les juridictions concernées

Conception du contrat de travail

- Le recrutement (procédures, promesses d'embauche)
- Choisir un contrat de travail (CDI, CDD, intérim, contrats aidés)
- Les clauses sensibles du contrat de travail

Exécution du contrat de travail

- Modification du contrat de travail
 - Distinguer la modification du contrat de travail et la modification des conditions d'exécution de celui-ci (cf. jurisprudence actuelle)
 - Identifier les modifications inhérentes à l'entreprise et celles du fait du salarié
 - Gérer les modifications d'horaires, de poste, de lieu de travail, ...
 - Mettre en œuvre la modification (avec quelles procédures spécifiques éventuelles)
 - Connaître les conséquences d'un refus, par le salarié, d'une modification
 - Gérer une modification de convention collective
- Périodes de suspension du contrat de travail
 - Maladie, maternité, formation, grève, congés payés, ...

Rupture du contrat de travail

- Distinguer, gérer et contrôler les différentes modalités de rupture du contrat de travail
 - La démission
 - Le licenciement (économique et pour motif personnel)
 - La rupture négociée